



*« Une référence
en environnement »*

Bonaventure, le jour 27 septembre 2013

Objet : Commentaires sur le rapport préliminaire de la mise à jour de l'étude environnementale stratégique sur la zone extracôtière de l'ouest de Terre-Neuve

Dans le cadre de la mise à jour de l'étude environnementale stratégique sur la zone extracôtière de l'ouest de Terre-Neuve, nous souhaitons déposer, en guise de mémoire, la présente lettre.

Nous avons récemment pris connaissance du rapport préliminaire de la mise à jour de l'évaluation environnementale stratégique de la zone extracôtière de Terre-Neuve ainsi que du mémoire déposé par la Coalition Saint-Laurent, dont nous sommes membres. Le CREGÎM exprime fermement son soutien et appuie sans contredit les constats et recommandations émis par la Coalition, notamment en raison de la rigueur de leurs travaux et recherches effectués, de leur esprit scientifique et de leur objectivité. De par son contenu clair et juste répondant à nos valeurs, nous endossons l'ensemble de leur mémoire.

En raison des motifs suivants :

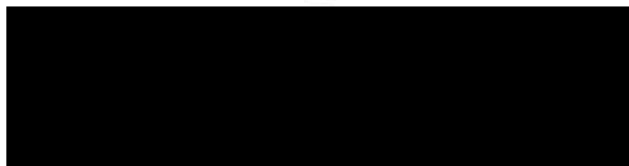
- Importance biologique et sensibilité du territoire extracôtier terre-neuvien dans le golfe;
- Importance de la pêche et du tourisme;
- Lacunes au niveau des connaissances biologiques et au niveau de l'impact des activités pétrolières;
- Incertitudes sur l'efficacité des mesures d'atténuation;
- Impacts réels et énormes de tout déversement (malgré le fait que le rapport préliminaire minimise les probabilités d'occurrence);
- Très faible acceptabilité sociale, et ce dans les cinq provinces du golfe;
- Faible capacité d'intervention dans le golfe en cas de déversement majeur, tel que révélé par le dernier rapport du Commissaire à l'environnement et au développement durable;
- Limite de responsabilité des compagnies pétrolières dans le golfe qui est toujours fixée à \$30
- Impacts négatifs majeurs qui pouvant affecter les autres provinces du golfe du Saint-Laurent;
- Une évaluation environnementale globale de l'ensemble du golfe du Saint-Laurent n'a toujours pas été réalisée;

À l'instar de la Coalition Saint-Laurent, nous recommandons :

- De ne pas émettre de nouveaux permis d'exploration dans la zone extracôtière de Terre-Neuve;
- De retirer l'appel d'offres lancé le 16 mai 2013 pour quatre parcelles de territoire dans la zone extracôtière de Terre-Neuve;
- De ne pas autoriser les projets actuellement en cours dans le golfe, que ce soit les projets de Corridor Resources (Old Harry) ou Shoal Point Energy (côte ouest de Terre-Neuve).
- De soumettre à l'examen du public les recommandations et conclusions du rapport final de l'évaluation environnementale stratégique.

En conclusion, nous souhaitons fortement que le processus consultatif en cours dans ce dossier représente une réelle occasion d'émettre des constats et recommandations qui trouveront bon entendeur.

Bien à vous,



Caroline Duchesne, directrice générale
Pour Steve Pronovost, président